

L'histoire médiévale

† Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt

Citer ce document / Cite this document :

Le Goff Jacques, Schmitt Jean-Claude. L'histoire médiévale. In: Cahiers de civilisation médiévale, 39e année (n°153-154), Janvier-juin 1996. La recherche sur le Moyen Age à l'aube du vingt-et-unième siècle. pp. 9-25;

doi : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1996.2636>

https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1996_num_39_153_2636

Fichier pdf généré le 25/03/2019

L'histoire médiévale

Notre intention n'est pas de dépeindre le panorama complet de l'histoire médiévale en France aujourd'hui. Il y a peu, la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public a dressé un bilan qu'il serait vain de prétendre reproduire¹. En nous appuyant sur ce bilan et sur nos propres expériences de médiévistes, nous voudrions dire plutôt comment nous percevons l'état actuel de ce champ de la recherche et quelles lignes de développement nous semblent souhaitables pour l'avenir.

Nul ne niera que l'histoire médiévale, particulièrement en France, s'est profondément renouvelée dans les dernières décennies. Les études médiévales ont compté parmi les champs d'expérimentation privilégiés de ce qu'il est convenu d'appeler la « Nouvelle Histoire », dans la ligne des travaux pionniers d'un Marc Bloch, dont la fécondité de la pensée continue d'exercer son influence. Quels que soient les critiques, les corrections ou les compléments que cette œuvre restée inachevée appelle aujourd'hui, son apport principal fut d'ouvrir largement les portes à travers lesquelles d'autres historiens se sont engouffrés depuis pour proposer de nouvelles avancées méthodologiques et conceptuelles. Le résultat est, qu'à observer aujourd'hui l'état de la recherche, on est frappé par l'accord des médiévistes sur les manières de faire et de penser leur « métier d'historien », même si dans la pratique chacun travaille sur des objets et au moyen d'instruments qui lui sont propres. Le consensus semble l'avoir emporté sur les divergences de fond. D'où, au moment de s'exprimer sur un bilan, par-delà la diversité des intérêts et même des méthodes, l'impression de puissante unité, d'abondance et de qualité qui se dégage d'une masse considérable de publications individuelles ou collectives, d'articles de revues — dont certaines nouvelles (*Médiévales*, les *Cahiers du Léopard d'Or*) — et d'actes de colloques (dont ceux, régulièrement publiés tous les ans, de la Société des Médiévistes). On doit s'en féliciter, tout en s'avisant qu'une semblable unanimité quant aux méthodes et aux principes théoriques qui les fondent existait aussi il y a un siècle, bien que sur de tout autres bases, quand triomphait l'histoire positiviste... On sait quels bouleversements ont suivi, qui, sous l'influence décisive des *Annales*, ont fini par affecter toute la discipline historique, et, bien au-delà, l'ensemble des sciences sociales. La réflexion que nous nous proposons de mener suppose donc que nous gardions en mémoire que rien, dans l'histoire d'une discipline scientifique, n'est jamais définitif et que l'apparente unanimité des chercheurs, dont nous parlions à l'instant, si elle témoigne de la force réelle de leur domaine d'étude, peut aussi bien dissimuler des faiblesses que nous avons collectivement le devoir d'identifier afin d'y porter remède. La prudence, la conviction que les signes sont ambigus, président donc à cet examen subjectif, qui mêle l'autocritique aux propositions.

1. Les documents.

Il serait aisé de résumer par quelques formules lapidaires les principes théoriques et méthodologiques qui, pour l'essentiel, font aujourd'hui l'unanimité des historiens en général et des médiévistes en

1. Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur. *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives* [Préface de G. Duby], éd. M. BALARD, Paris, Seuil, 1991. À compléter par : *Bibliographie de l'histoire médiévale en France (1965-1989)*, éd. M. BALARD, Paris, Sorbonne, 1992.

particulier : la critique du positivisme, la nécessité de l'interdisciplinarité, les séductions de l'histoire des mentalités, de l'anthropologie historique, de l'histoire de l'imaginaire, l'ambition du comparatisme, etc. Ces expressions, parmi d'autres, signent en effet les transformations capitales de nos recherches. Mais il nous faut tout à la fois aller plus au fond des choses et être plus précis.

1.1. Au cœur du renouvellement de l'histoire médiévale, nous situerions volontiers la réflexion critique sur le document historique, sa nature, sa portée, sa diversité, ses usages entre les mains de l'historien. Nul ne songerait plus aujourd'hui à prétendre que le document, ou plutôt le texte écrit, ou mieux encore la charte — ce document emblématique de l'histoire positiviste —, permet à l'historien, pour peu qu'il soit initié aux « sciences auxiliaires de l'histoire » et à la « critique des sources », d'accéder à la « réalité vraie » de « ce qui s'est effectivement passé ». Les dispositifs de la langue et de l'écriture, des formules codifiées, de la mise en forme matérielle, ne sont pas un simple habillage dont il suffirait en quelque sorte de dépouiller le document pour en retrouver le noyau signifiant, comme si la « forme » pouvait se distinguer d'un « fond » qu'il s'agirait de restituer dans son authenticité. Or, il n'y a pas d'opposition de la forme et du fond, l'un n'existe pas sans l'autre, le document est tout un. De la dichotomie ancienne, il reste bien quelque chose, mais qui s'est déplacé : elle ne traverse plus le document par le milieu, entre « forme » et « fond », mais prend en compte ses conditions de production et ses usages; tout « document » est en même temps un « monument » pour ceux qui l'ont conçu et plus encore pour ceux qui l'utilisent de multiples façons, car, consciemment ou non, il est pour eux chargé d'intentionnalités, de visées idéologiques, d'ambitions de gloire et de pouvoir ici-bas ou de mémoire après la mort.

Tel est le cas même pour une simple charte, pour le contre-seing d'un témoin ou la formule convenue d'un testament. Il y a peu de temps encore, les cartulaires passaient pour de simples collections d'actes copiés dont les originaux ont le plus souvent disparu. Quand l'original avait par chance été conservé, il allait de soi que l'érudit devait le préférer à la copie : suivant le critère de « l'authenticité », un tel choix tombe en effet sous le sens et nous n'aurions pas la naïveté de le critiquer ! Cependant, un colloque récent a permis de revenir sur les notions les mieux établies de l'érudition traditionnelle, de s'interroger autrement sur les rapports entre acte « authentique » et « copie », et de comprendre qu'un cartulaire est bien mieux qu'une simple collection de textes comblant heureusement les lacunes de notre documentation : pour une communauté monastique médiévale, entreprendre de composer un cartulaire (et du même mouvement, notons-le, détruire bien souvent les actes « authentiques »), ce n'était pas seulement vouloir établir de manière intangible ses droits et privilèges, c'était faire œuvre de mémoire, se construire un monument de parchemin, prendre acte d'une césure dans la continuité vécue du temps et de l'histoire. Un cartulaire n'est donc pas seulement une « source juridique »; c'est un extraordinaire « document/monument » sur la culture, l'identité collective, la perception du temps, les « cadres sociaux de la mémoire » d'une communauté monastique, d'un chapitre ou d'une seigneurie.

1.2. Cette compréhension plus riche des documents s'est accompagnée aussi d'une diversification de la documentation prise en compte par les historiens. Marc Bloch, là encore, avait ouvert la voie en attirant l'attention sur l'utilité, pour l'étude des parcellaires et de l'habitat anciens, de la photographie aérienne, une technique qu'il avait découverte pendant la Première Guerre mondiale. Depuis, non seulement l'archéologie médiévale a considérablement développé et affiné ses méthodes de prospection et d'analyse, mais elle a cherché, au profit d'une étude plus globale de la « civilisation matérielle », à mieux tenir compte des documents plus familiers d'ordinaire aux historiens de la société (testaments, inventaires après décès qui permettent de connaître plus précisément le mobilier, les vêtements, le mode de vie de ceux qui ont vécu dans les maisons que l'on fouille) ou aux historiens de l'art (telles les miniatures des calendriers manuscrits, qui peuvent renseigner à certaines conditions sur les travaux et l'outillage agricoles).

Sur cette dernière voie, l'historien de la société rencontre l'historien de l'art. Il ne paraît pas exagéré de dire en effet que l'utilisation croissante des documents figurés par les historiens représente, tant sur le plan de la réflexion théorique que sur celui des résultats déjà atteints, l'une des avancées importantes de l'historiographie récente. Il s'en faut de beaucoup que l'intérêt des médiévistes pour les images soit nouveau. Mais trop souvent, les images n'étaient (et ne sont parfois encore) sollicitées que pour illustrer après coup une thèse qui a été élaborée sans un regard pour elles; ou bien, dans

le meilleur des cas, l'historien prend « au sérieux » l'image qu'il a retenue parce qu'elle sert son propos et fait donc l'effort de l'analyser, mais il l'isole de la série ou plutôt des diverses séries constituées de toutes les autres images qui entrent en résonance avec celle-ci et contribuent à lui donner sens : les images voisines dans le même ensemble iconique (toutes les autres miniatures d'un manuscrit enluminé, le programme complet des peintures murales d'une église), et l'ensemble des séries formelles ou thématiques dans lesquelles cette image s'insère par sa structure ou son iconographie. Un pas décisif sera accompli quand tous les historiens auront compris que l'analyse d'un document figuré, comme nous le disions précédemment de la lecture d'une charte ou d'un cartulaire ou de tout autre texte d'ailleurs, ne doit pas opposer la « forme » — les conventions de la représentation — et le « fond » — ce que l'image « représente » et qui trop souvent intéresse seul l'érudit. Celui-ci doit au contraire se pénétrer de deux idées :

— d'une part, que l'image, aussi bien que le langage articulé, mais d'une tout autre manière, « pense ». C'est l'idée que défendait naguère Pierre Francastel quand il parlait de la « pensée figurative », qui consiste notamment dans l'abolition ou la subversion du temps linéaire du langage : même quand elle se veut narrative, quand elle est découpée en épisodes successifs ou quand elle suppose un « déchiffrement » progressif et long, l'image se donne à voir tout entière dans l'instant ; en revanche, elle construit dans l'espace, par juxtaposition, hiérarchisation ou condensation des figures, les relations signifiantes qui la constituent. C'est donc à l'analyse de ces relations, dans une image donnée et dans toutes celles qui forment avec elle un réseau de sens, que l'historien doit s'attacher.

— Deuxièmement, il n'y a pas de *realia* à découvrir « derrière » l'image. Tout le réel est dans l'image, dans les modes de représentation et de pensée qui lui sont propres : où l'on rejoint l'idée déjà rencontrée du document/monument, qui dans ce cas semble d'autant plus pertinente que nous parlons d'ordre visuel. Pour prendre un exemple concret, l'historien de la royauté n'a pas à traiter d'une part du roi « historique » qu'il rencontre dans des textes divers (actes du souverain, chroniques, Miroirs des princes, etc.) et, d'autre part, de l'image contemporaine du roi (qui du reste, avant le XIV^e s., ne saurait être son portrait). L'image du roi, c'est le roi, comme le roi, c'est son image ! Et cela est vrai de l'iconographie royale comme de toutes les autres « images » discursives et non moins conventionnelles qui exaltent la souveraineté et la gloire du souverain et fixent sa mémoire.

Textes et images s'opposent par les manières dont elles réalisent le sens, mais relèvent d'interrogations semblables sur la nature du document historique et la manière de l'appréhender. Nous voyons dans ces interrogations renouvelées l'un des acquis notables de la recherche historique récente. Pour cela, la collaboration avec les historiens de la littérature médiévale s'est également avérée bénéfique. Par exemple, la réflexion qu'ils ont menée ces dernières années sur les genres littéraires et la fluidité de leurs limites nous a amenés à être plus attentifs aux modalités du discours que nous rencontrons dans nos propres documents écrits. La mise en cause par Paul Zumthor de la notion même de « littérature » s'agissant du moyen âge, pour la raison que les poèmes lyriques ou les romans (y compris ceux d'un Chrétien de Troyes) n'étaient pas fixés dans une écriture unique, due à un « auteur » au sens moderne du terme, mais étaient sans cesse reproduits dans la relation « interactive » entre jongleur et auditeurs, a également nourri notre réflexion au moment de lancer notre enquête collective sur les *exempla* et leurs usages dans la prédication médiévale. À quel « texte » avions-nous affaire, quand l'*exemplum* mis par écrit dans la reportation d'un sermon ou rangé parmi d'autres *exempla* selon un ordre logique ou alphabétique dans un recueil, n'a qu'un rapport lointain, soit en amont de la prédication, avec le récit recueilli de la bouche d'un témoin « digne de foi » par le prédicateur, soit en aval, avec la performance orale d'une prédication visant un auditoire déterminé ?

Dans le triangle formé par l'écrit, l'oral et l'image, les médiévistes sont en train de se forger une conception du document plus riche et, croyons-nous, bien plus exacte, que celles qui ont longtemps prévalu.

1.3. C'est intentionnellement que nous avons parlé en premier lieu de la réflexion à mener sur le document historique, sa diversité, sa nature : à défaut d'une telle réflexion, l'historien ne peut que se méprendre sur l'usage qu'il peut faire des documents. Cette réflexion est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les nouvelles techniques informatiques d'enregistrement et de traitement de la documentation peuvent multiplier nos capacités matérielles et intellectuelles de recherche dans des

proportions inimaginables il y a encore une vingtaine d'années, mais aussi, si nous n'y prenons garde, engendrer les formes subreptices d'un néopositivisme, si le chercheur, submergé grâce à l'ordinateur par le flot des « sources » enfin disponibles, ne sait plus les interpréter ni garder à leur égard la distance critique nécessaire. Et ce qui vaut pour les documents vaut à plus forte raison pour la bibliographie : la possibilité d'accès par les réseaux informatiques aux bibliographies internationales et aux catalogues des plus grandes bibliothèques du monde constitue un moyen d'information d'une puissance sans précédent. Mais l'allongement des bibliographies et des notes en bas de page ne remplacera jamais la lecture attentive des ouvrages cités...

Un seul exemple permet de mesurer l'ampleur des changements qui sont en train de se produire : depuis cent cinquante ans, une part essentielle de l'érudition repose sur les éditions de la *Patrologie Latine* de l'abbé Migne et s'accommode comme elle peut de textes fautifs et, pire encore, d'indices incomplets et imprévisibles. Le seul fait de disposer aujourd'hui de tous ces textes, aussi imparfaits soient-ils, sous la forme de cinq CD-ROM, ouvre la voie, pour la première fois, à des recherches lexicales enfin systématiques et exhaustives, qu'il s'agisse de retrouver des citations implicites à travers toute la tradition patristique jusqu'au début du XIII^e s., ou même de se livrer à des calculs de fréquence ou à des enquêtes de sémantique historique. En cours de publication, les CD-ROM du *Corpus Christianorum* ont l'avantage de reposer sur des éditions scientifiques récentes. Pareillement, on imagine sans peine quels services rendra bientôt la mise sur disques numériques des volumes — dépourvus d'index — des *Monumenta Germaniae Historica* ! L'évolution n'est pas moins rapide dans le domaine de l'iconographie, où, pour des raisons à la fois matérielles, financières et juridiques, l'accès aux sources et leur reproduction sont beaucoup plus difficiles et aléatoires. Quelques vidéo-disques (bibliothèque Sainte-Geneviève, bibliothèque Vaticane) ont déjà été réalisés. Les progrès de la numérisation, l'augmentation des capacités de mémoire, la diffusion des CD-ROM sont en passe de révolutionner les conditions de travail sur les images médiévales.

2. Des objets aux structures.

2.1. Un simple coup d'œil sur les évolutions et les résultats récents de la recherche des médiévistes permet de constater un certain nombre de déplacements importants. Ils affectent d'abord le temps historique, la durée jugée pertinente, la périodisation, et aussi la manière d'appréhender l'espace. Dans sa généralité, la question de la durée est essentielle puisqu'elle devrait conduire à mettre en cause la notion même de « moyen âge » : une fois de plus, il nous faut dénoncer une convention académique que justifient sans doute les spécificités de l'époque envisagée, mais qui échoue à rendre compte de permanences structurelles d'un « long moyen âge » se prolongeant jusqu'à la Révolution industrielle. Une fois encore nous nous en accommoderons pourtant et ne parlerons que du « moyen âge » au sens traditionnel et par trop étroit du terme...

Glosant plus avant la terminologie admise, on peut s'interroger aussi sur la périodisation habituellement proposée. Bien arbitraire, elle aussi, elle a pourtant le mérite de nous permettre de juger de la répartition des efforts des médiévistes : une forte opposition du « haut » et du « bas » moyen âge a longtemps prévalu, mais le moyen âge « central » — que nos collègues de langue anglaise ou allemande se représentent d'ailleurs comme un apogée (« High Middle Ages », « Hochmittelalter ») — bénéficie aujourd'hui d'une attention plus marquée. Ce déplacement relatif a permis la valorisation d'autres « sources », plus abondantes et plus diverses, d'origine moins strictement ecclésiastique. La promotion de l'histoire urbaine est au cœur de cette évolution et s'est accompagnée d'une reconsidération de l'objet lui-même : la ville n'est plus considérée comme un corps étranger dans la société féodale, mais — nous y reviendrons — comme l'un des *pôles* de son fonctionnement. Aux monographies urbaines, pendant des études régionales d'histoire rurale, se sont ajoutées des enquêtes sur le « fait urbain » lui-même, en tenant compte tout à la fois de la répartition macrogéographique du phénomène (à l'échelle de la France actuelle) et de ses hiérarchies propres (par exemple suivant le critère de nombre des couvents mendiants implantés dans chaque « ville »).

2.2. Un deuxième changement aisément remarquable réside dans le décloisonnement des champs d'investigation et l'enrichissement des problématiques au sein d'une histoire sociale à la fois complète, plus complexe et plus souple. Il faudra s'interroger plus au fond sur les raisons de cette

évolution. Disons pour faire bref que les catégories d'histoire « institutionnelle », d'histoire « religieuse », d'histoire « intellectuelle », ne vont plus de soi et demandent pour le moins à être expliquées. On peut prendre pour exemple la question classique de la « Réforme grégorienne », fleuron, naguère encore — pensons au *Fliche et Martin* —, de l'histoire des institutions, sous la forme dramatique de la Lutte des Investitures et de la Querelle du Sacerdoce et de l'Empire... On y voit aujourd'hui un phénomène majeur, analysé en des termes autrement stimulants, comme un moment de réorganisation globale de la société et de l'idéologie médiévales autour du critère anthropologique et social de la sexualité, avec ses interdits et ses obligations, d'une part pour les clercs, de l'autre pour les laïcs.

Un autre exemple éclairant pourrait concerner la question du raidissement des attitudes à l'égard des juifs, des hérétiques, des marginaux aux XII^e et XIII^e s. : Robert Moore en a analysé les facteurs tout à la fois théologiques, juridiques, politiques et culturels, qui convergèrent dans ce qu'il a nommé « la naissance d'une société de persécution », dont l'histoire européenne n'a pas cessé depuis de subir les effets. Qu'on est loin ici de l'histoire morcelée en chapitres qui jamais ne communiquaient entre eux : d'un côté la justice, de l'autre la religion (comme si l'hérésie n'était qu'un problème religieux !), ailleurs la littérature, l'économie ou la théologie...

2.3. Décloisonnements, déplacements, formulations nouvelles : le champ des études médiévales connaît, sur plusieurs fronts, des évolutions jusque dans la manière de s'exprimer des historiens. Il est pour l'heure beaucoup question de « pratiques sociales », de « discours » (et de « pratiques langagières »), de « représentations ». Faisons la part des modes ou du langage ambiant : il reste que ces mots traduisent des évolutions des problématiques et des conceptions de l'histoire. Ils signifient qu'il n'est pas suffisant de s'en tenir aux seuls énoncés normatifs — qu'il s'agisse de droit ou de théologie —, mais qu'il faut prendre aussi en compte leur réception et leurs usages, les manières dont ils s'incarnent dans les réalités sociales. Les « manières de faire » intéressent autant que les œuvres abouties, l'« horizon d'attente » des récepteurs autant que les intentions implicites des commanditaires. Quant au terme « représentation », il est devenu l'un des concepts clefs des sciences sociales aujourd'hui, dans un effort fait sans doute pour dépasser la notion jugée trop floue de « mentalités », mais surtout en raison de la pluralité de ses sens, depuis le sens mental et réflexif (« se représenter » quelque chose), jusqu'au sens quasi-scénique (la vie sociale n'en finit pas de se donner à elle-même « en représentation » : qu'on pense par exemple aux liturgies politiques et religieuses), en passant par le sens plastique de l'image qui « re-présente », rend de nouveau présent, l'être ou la chose qu'elle dépeint.

On n'en finirait pas d'énumérer les domaines où ces nouvelles manières de voir et de penser ont porté leurs fruits : qu'on songe par exemple à l'histoire de la prédication médiévale, étudiée maintenant de l'intérieur, à travers ses techniques intellectuelles, narratives et de persuasion, sa mise en scène du bilinguisme, l'interaction de l'oral et de l'écrit, du prédicateur et de ses auditeurs, etc. On pourrait aussi évoquer un tout autre domaine, comme celui des « pratiques » judiciaires, de la confrontation entre les normes juridiques et les comportements coutumiers, d'une compréhension plus fine par les historiens des valeurs de la renommée et de l'honneur, ou encore de la place de la violence dans l'ensemble du corps social.

2.4. L'histoire positiviste, on le sait, cherchait des « faits ». Car elle s'assignait pour but de mettre en série des faits pour apprécier les changements dans le temps de l'un à l'autre : là résidait sa conception de la durée et du changement. Un des bienfaits de l'interdisciplinarité aura été d'amener les médiévistes à se défaire de cette manière de penser et à apprendre, notamment de la linguistique puis de l'anthropologie structurale, à penser en termes de relation et de structure. Exemplaire, à cet égard, fut la grande thèse de Pierre Toubert, qui, l'un des premiers, n'a pas hésité à utiliser jusque dans son titre le terme, au pluriel, de « structures ». La démarche de Georges Duby, notamment dans *Guerriers et paysans*, n'est pas moins révélatrice de cette évolution. Nous pourrions multiplier les exemples. Penser en termes de structure amène nécessairement à percevoir autrement la société médiévale et à se poser d'autres questions : la notion d'*incastellamento* (ou d'encellulement dans sa version septentrionale observée par Robert Fossier) n'est pas une façon de nommer autrement la question classique « seigneurie et féodalité » : elle traduit à l'évidence une autre manière de penser la cohérence globale de la société, les effets du politique, le poids de l'espace, le procès de

transformation historique lui-même. Car passer d'une structure à une autre est une tout autre affaire que de passer d'un fait à un autre fait ! La transformation d'une structure sociale est un phénomène bien plus complexe et long que le trait tiré entre deux faits à travers le temps.

D'où le primat donné par l'histoire structurale à la synchronie sur la diachronie, mais sans qu'il y ait lieu pour l'historien d'opposer l'une à l'autre : toutes deux ont leur rôle à jouer, le moment venu, mais il faut avoir d'abord analysé une structure pour comprendre ensuite comment elle change. Le débat récent sur la « mutation de l'an mil » eût été inconcevable si les médiévistes en étaient restés à la problématique positiviste des faits accumulés ou mis en ligne. Il fallait penser la société du haut moyen âge dans sa totalité structurelle pour pouvoir envisager ou refuser — peu importe ici — l'éventualité de sa « mutation » brutale.

Penser les réalités sociales en termes de structure, c'est-à-dire de relations, nous a conduits aussi à comprendre autrement l'histoire culturelle, en assouplissant en ce domaine nos modèles d'interprétation. Les études médiévales ont longtemps vécu sur une vision hiérarchisée et volontariste de la culture, entièrement dominée par le poids des élites et la vulgarisation de leurs modèles du « haut » vers le « bas ». Une réaction était nécessaire, qui comportait elle aussi un risque : celle du modèle du « double attelage » (« two-tired model »), pour parler comme Peter Brown qui a dénoncé à juste titre cette manière d'opposer à la culture savante une culture populaire largement autonome dans ses inspirations ancestrales et ses rythmes quasi immobiles d'évolution. En fait, le cas exemplaire de Montaignou, étudié par Emmanuel Le Roy Ladurie, montre assez la permanence et l'intensité des interactions entre « niveaux de culture » ou, pour éviter toute image hiérarchique, entre « pôles » culturels (entre la plaine et la montagne, entre les chanoines et les marchands de la ville, les châtelains, les curés et les paysans de la montagne, entre les « catholiques » et les « bons chrétiens », c'est-à-dire les hérétiques...).

La notion de « polarité », plutôt empruntée à la sociologie contemporaine, nous fait retrouver l'importance du concept de relation. Comme les exemples cités le montrent, elle nous dissuade aussi de préjuger du nombre et de l'identité des « pôles » — ecclésiastique, monastique, chevaleresque, marchand, paysan, etc. — qui peuvent entrer en combinaison dans chaque situation singulière. Le jeu social se réduit rarement à une série d'antagonismes binaires — entre « gros » et « petits », clercs et laïcs, urbains et ruraux, corps et âme, enfer et paradis. Du reste, l'idéologie du moyen âge central nous a rendus attentifs à ces modèles plus complexes, où une voie moyenne s'introduit fréquemment dans les schémas dualistes du premier millénaire : pensons ici, plus encore qu'au schéma des « trois ordres » de la société, aux « tiers ordres » religieux, au purgatoire comme troisième lieu de l'au-delà chrétien, au cœur comme nouvelle instance valorisée de la personne humaine venant s'adjoindre au corps et à l'âme...

Surtout, les configurations ternaires et plus souvent encore multipolaires, ne sont jamais figées. L'interaction entre les pôles garantit dans le temps l'évolution de chaque système, le dynamisme de l'histoire : on le voit par exemple dans le travail incessant, pendant des siècles, de reclassement des « superstitions » au sein de l'ensemble du champ culturel entre Église et laïcs, villes et campagnes, lettrés et illettrés, « magie » et « religion »...

3. De l'histoire des mentalités à l'anthropologie historique du moyen âge ?

3.1. Les médiévistes ne sont pas les seuls historiens à s'être accoutumés à penser en termes de « structure », de « relation » et de « pôle ». Mais peut-être ont-ils été plus que d'autres ou plus rapidement que d'autres réceptifs aux leçons données en ce sens par l'anthropologie sociale, pour deux raisons au moins.

La première est qu'eux aussi travaillent sur des sociétés traditionnelles, dont l'organisation, en dépit de profondes différences, présente des analogies avec celles qu'étudient les anthropologues. À lire les ouvrages de ces derniers, les médiévistes se sont avisés par exemple que les structures de parenté jouaient aussi un rôle fondamental dans la société médiévale, que la théorie du don, mieux que certains modèles économiques anachroniques, pouvait aider à comprendre la nature des échanges matériels et symboliques dans cette société, ou encore que le christianisme avait constitué au moyen âge le plus puissant creuset de mythes qu'on pouvait concevoir, même si l'Église, bien entendu,

avait toujours rejeté du côté du paganisme toute idée de mythologie. Simultanément, une meilleure connaissance de l'ethnologie européenne, à commencer par les travaux des folkloristes du XIX^e s., a convaincu de la continuité des pratiques rituelles, des traditions orales, des croyances dont beaucoup avaient été rejetées au fil du temps dans les « superstitions » après avoir connu dans la culture médiévale une place plus centrale. Le « long moyen âge » des structures matérielles, des modes de vie, des croyances, au sein du monde rural surtout, pouvait même donner à certains l'illusion d'un « temps immobile ». Il n'en est rien : sous d'apparentes permanences structurelles, les sociétés n'ont jamais cessé de se réorganiser, de rendre caducs les objets ou les valeurs dont elles n'avaient plus l'usage et en même temps d'innover et d'investir sur d'autres fronts.

Si la rencontre de l'histoire et de l'anthropologie a pu avoir lieu, sans doute est-ce parce que les historiens et notamment les médiévistes se sont mis à « anthropologiser » leurs objets; mais c'est aussi parce que simultanément l'anthropologie sociale a découvert qu'on ne pouvait plus opposer sociétés « froides » et sociétés « chaudes » et que les premières aussi, longtemps considérées comme figées, avaient une histoire, une histoire vécue, il est vrai, le plus souvent dans l'épreuve du contact avec l'Occident.

3.2. L'anthropologie historique s'inspire des problématiques de l'anthropologie sociale et culturelle et cherche à reconnaître dans l'histoire de nos propres sociétés des objets (la parenté, les mythes, le don, etc.) pour lesquels les anthropologues ont fourni depuis longtemps des modèles d'analyse. À ce double titre, elle ne se confond pas avec l'histoire des mentalités, mais il n'est pas abusif de penser que le succès de celle-ci a permis la percée de celle-là. L'histoire des mentalités a eu en effet, entre autres mérites, celui de placer au centre des préoccupations des historiens des objets — la mort, la mémoire, la famille, l'enfant, la culture populaire, la magie, le corps, le miracle — qui ne sont pas éloignés de ceux de l'anthropologie sociale, même si celle-ci formule en d'autres termes ses problématiques. Surtout, l'histoire des mentalités est par nature englobante, elle constitue une sorte de *liant* entre les aspects les plus divers des réalités sociales et matérielles : elle est, pourrait-on dire, spontanément structurale. Sans doute a-t-on pu lui reprocher un vague conceptuel qui contraste avec la rigueur théorique qu'on est en droit d'attendre d'une science sociale; mais à un moment donné du développement de la discipline historique, ce vague même a eu des effets bénéfiques, en permettant l'annexion de nouveaux « territoires » et en facilitant les recherches transversales : cela fut notamment décisif pour l'évolution de l'histoire médiévale.

3.3. Le concept de mentalité offre donc un élargissement et un enrichissement de la problématique historique, mais aussi, surtout quand son utilisation est pervertie, des dangers. Il substitue à l'histoire des idées — limitée à une élite intellectuelle et aux formes supérieures mais abstraites de la pensée — une histoire de la pensée commune, des idées devenues lieux communs, de la pensée irréfléchie et quasi-automatique qui caractérise non seulement les couches peu instruites de la population, mais aussi les groupes de gens cultivés pour une partie plus ou moins grande de leurs réflexes idéologiques. La mentalité « millénariste » anime aussi bien des clercs savants que des masses analphabètes. Face au miracle, les plus grands théologiens et l'homme ou la femme du peuple font preuve à peu près de la même mentalité confiante même si les formes de cette croyance peuvent être sur certains points différentes. La notion chrétienne de nature mise au point par les plus savantes écoles de théologie et de philosophie du XII^e s. prend des formes vulgaires en se diffusant. Même dans une œuvre savante comme *Le Roman de la Rose* le recours à la *Nature* justifie un hédonisme vulgaire et même grossier. L'application du concept de Nature aux pratiques sodomites entraîne une répression accrue de ces comportements en les qualifiant de « contre nature ». La mentalité a tendance à envahir l'ensemble de la société et permet de définir des conduites caractéristiques de l'homme médiéval. Elle enrichit le contenu de l'anthropologie médiévale.

Contrairement à ce qu'on a pu écrire, cette mentalité commune co-existe très bien avec les mentalités particulières limitées à un groupe social. Il y a par exemple une « mentalité aristocratique » qui exalte le sang, la largesse, la prouesse et la courtoisie et enfin l'honneur. Il y a aussi la mentalité « bourgeoise » qui privilégie la parcimonie, l'épargne, l'attachement à des institutions limitées à une seule catégorie juridico-sociale, mais à prétentions égalitaires plutôt que hiérarchiques (à la différence de l'idéologie baptisée « féodale »), enfin l'hostilité à la guerre et à la violence, la recherche de la sécurité. Il y a une mentalité « marchande » faite de la quête du profit, de l'usage rationnel du

temps, de l'usage de la monnaie et de la recherche d'instruments de crédit, du recours à l'écrit. Il y a des mentalités « religieuses ». On peut définir une « mentalité clunisienne », une « mentalité grégorienne », une « mentalité cistercienne ». Il y a eu surtout une « mentalité mendicante » faite d'humilité, de pauvreté, de pratique des œuvres de miséricorde, de confiance dans le pouvoir salutaire de la parole prédicante, de l'exemple, de l'instruction.

La mentalité, on le voit, n'est pas contraire et inférieure, malgré ce qu'on a pu écrire, à la pratique. Au contraire, c'est une des fécondités de la notion de mentalité que d'inclure des attitudes, des comportements, des pratiques.

La mentalité est donc, au sens fort de l'expression, un concept d'histoire sociale.

De même si la mentalité a tendance à se perpétuer, à devenir habitude, à résister au changement — et cette inscription dans la longue durée est un des aspects de son intérêt — la mentalité change, se transforme. Elle est soumise à l'évolution historique, elle est objet d'histoire. Ainsi sa genèse, sa transformation, son effacement témoignent des tournants de l'histoire. Elle est révélatrice des changements historiques.

Enfin sa référence à des *valeurs* est une introduction à l'histoire des valeurs encore insuffisamment traitée par les historiens. Par là, la mentalité renseigne sur les pulsions enfouies, sur les croyances absorbées par les lieux communs qui les exténuent et les phagocytent.

Le flou reproché à la notion de mentalité est ambivalent. Si d'une part il en fait un instrument mou de la recherche historique, de l'autre son caractère vague a permis de faire entrer dans le champ de l'historien des phénomènes historiques restés en dehors de sa prise. Son succès s'explique en partie par sa capacité à capter des aspects de la psychologie historique repoussés par les cadres rigides de l'histoire politique comme de l'histoire économique et sociale construite par la pensée historique. Elle est liée à une période d'intérêt pour l'irrationnel, l'incohérent, l'imaginaire, les systèmes ouverts.

3.4. Le plus fâcheux est que les mentalités ont été mises à toutes les sauces et surtout qu'elles ont été utilisées comme une notion causale passe-partout, destinée notamment à remplacer le déterminisme économique. Le déterminisme de l'explication par les mentalités est aussi faux et dangereux que tout autre déterminisme simplificateur et exclusif. La mentalité n'est qu'un des instruments de lecture de l'histoire par les historiens, en particulier les médiévistes, et pas seulement en France².

Un autre risque est particulièrement sensible dans nombre d'études sur les « mentalités religieuses » ou encore les « mentalités populaires », aussi riches en informations que pauvres en concepts. Leur défaut le plus fréquent est d'oublier que sous la continuité apparente du langage, l'histoire a fait son œuvre, et que les notions de « religion », de « sacré », de « magie », de « croyance », comme du reste celles d'« économie » ou de « politique » et bien d'autres encore, ne peuvent s'appliquer telles quelles aux réalités médiévales. En effet, les sens que nous reconnaissons aujourd'hui à ces mots et l'autonomie relative des sphères d'activité que ces mots distinguent dans le champ social, sont largement le produit d'une époque récente, celle des Lumières puis de la société bourgeoise du XIX^e s., celle du premier développement de la science historique. Mais le travail du médiéviste consiste au contraire à penser *autrement* les « caractères originaux » d'une époque très différente de la nôtre par son organisation matérielle, sociale, idéologique : la première vertu de la démarche anthropologique n'est-elle pas le dépaysement ?

4. Nouveaux objets, nouveaux problèmes.

4.1. Un des points sur lesquels la recherche historique s'exprime avec le plus de difficultés concerne le choix de ses problématiques, les raisons pour lesquelles elle est amenée à traiter de tel sujet

2. La notion est d'origine française et son introduction dans la panoplie de l'historien médiéviste l'est également. Elle semble assez largement adoptée par les médiévistes allemands, et, à un moindre degré, italiens et espagnols. En revanche, elle semble s'être heurtée aux réticences, voire à l'hostilité de beaucoup de médiévistes anglo-saxons. Peut-être le problème de traduction du terme n'est-il pas étranger aussi bien aux facilités qu'aux difficultés de sa diffusion.

plutôt que de tel autre. Chaque historien en particulier ne manque pas, du moins *a posteriori*, de justifier ses choix, même s'il n'atteint jamais à une claire conscience de toutes ses motivations. Juger de l'orientation collective de toute une génération de médiévistes est bien plus difficile encore. On évoque souvent un phénomène de mode qui expliquerait notamment que l'histoire économique ait été depuis une vingtaine d'années largement délaissée au profit de l'histoire des mentalités. C'est traduire dans un langage peu adapté des facteurs de divers ordres : les uns sont de nature institutionnelle, qui tiennent à l'enseignement reçu, au rôle des directeurs de thèse dans l'orientation de leurs étudiants, ou de manière plus diffuse à la séduction exercée par certains livres ou certaines recherches novatrices sur la génération qui monte. Il ne faut pas sous-estimer ces effets cumulatifs qui finissent par avoir de graves conséquences pour l'équilibre de la discipline : ainsi est-il urgent de remédier à la déshérence, pas totale heureusement, de l'histoire économique. Le facteur le plus profond réside cependant dans le fait que la recherche historique est fille de son temps, tant il est vrai qu'il n'y a d'histoire que du présent. Mais là encore, les raisons de l'apparition d'un nouveau courant de la recherche historique ne s'éclairent fréquemment qu'*a posteriori* : c'est le rôle de l'historiographie, qui est la mémoire critique de la discipline, de les élucider. Ce rôle est capital, mais le danger, particulièrement sensible en France, est que l'historiographie se constitue en une discipline à part entière, en une forme d'histoire des idées trouvant en elle sa propre fin et restant étrangère au choix présent des nouvelles orientations de la recherche. C'est à tous les historiens qu'il convient d'insuffler le souci historiographique, non comme une curiosité de plus, mais comme une dimension essentielle du choix et de l'exploitation de son terrain. Cette manière de faire se pratique dans certains pays étrangers, notamment en Allemagne, plus que chez nous.

Or, pour peu qu'on s'interroge, fût-ce de façon grossière, sur les raisons qui ont amené les médiévistes, depuis la Seconde Guerre mondiale, à s'intéresser par exemple au phénomène urbain, à la « genèse de l'État moderne », à la famille, à la culture populaire, à la mort, à la mémoire, à l'individu, aux images, au politique, on voit aisément se dessiner dans ces choix quelques-unes des lignes de force des changements politiques, sociaux et culturels de notre propre société et des tensions qu'ils ont engendrées, qu'il s'agisse de l'urbanisation accélérée, de l'occultation de la mort et des morts, de l'omniprésence de l'État (et de sa critique), de la croissance tentaculaire des médias, etc. En somme, consciemment ou non, le choix d'un sujet d'histoire n'est jamais arbitraire, il répond à des enjeux de société. Il est donc insuffisant de penser qu'il procède seulement des suggestions du moment (on choisirait les sujets qui sont « dans l'air ») ou de quelque échelle implicite de légitimité qui désignerait à l'attention les sujets plus « dignes » que d'autres ou plus efficaces pour faire carrière... La vérité est peut-être qu'il n'y a pas de « sujet » en histoire, mais seulement des problèmes, qui sont avant tout nos problèmes. L'« histoire-problème » consiste en ce dialogue du présent et du passé, qui est donc sans fin, toujours à recommencer au fur et à mesure que se déplacent les termes du dialogue, notre position d'interlocuteur, les enjeux de nos questions. C'est leur pertinence *politique*, au sens noble du terme, qui distingue les bonnes questions que l'historien se pose ici et maintenant, quitte à les voir bientôt éclipsées par d'autres questions jugées à leur tour les plus pertinentes.

4.2. Des thèmes traités auparavant de façon traditionnelle et plus ou moins autonome sont devenus centraux, transdisciplinaires et combinent concepts, mentalités et pratiques.

Cela est vrai d'abord des thèmes qui constituent les cadres essentiels et l'étoffe même de l'histoire : *le temps* et *l'espace*. Un changement du regard du médiéviste l'a amené à associer plus étroitement les deux thèmes, en considérant qu'il a surtout affaire à des structures spatio-temporelles et à des usages conjoints de l'espace et du temps. Cette réalité se vérifie aussi bien dans le domaine de l'imaginaire que dans celui de la macro— ou de la microhistoire. Les idées et les croyances concernant l'au-delà ne peuvent être analysées que dans l'imbrication de visées spatiales et temporelles. Cette imbrication est d'autant plus essentielle que le moyen âge central a connu à la fois une spatialisation de la pensée et des efforts conjoints de maîtrise de l'espace et du temps. Ces efforts sont particulièrement sensibles dans l'organisation des croisades et du grand commerce renaissant et ils ont eu pour théâtre principal la mer. L'histoire maritime s'en est trouvée profondément changée. Les études sur la place prise par le purgatoire dans les croyances et les comportements religieux ont mis en valeur ce même entrelacement de considérations spatiales et temporelles qui présentait aussi une dimension sociale, en particulier celle des rapports entre les vivants et les morts et des changements

dans le fonctionnement des solidarités charnelles et spirituelles. Et ce remodelage de la perception des relations spatio-temporelles renforçait les liens entre l'imaginaire et la vie quotidienne.

Dans une perspective microhistorique l'étude des trajets — incluant leurs aspects symboliques — illustre cet usage intégrateur de l'espace et du temps. Il se révèle aussi bien dans les trajets des souverains — avec leurs enjeux de pouvoir — que sur les routes de pèlerinage ou les processions urbaines.

Pour l'espace, un des domaines les plus renouvelés a été celui de la cartographie historique du monde médiéval. À l'étude positiviste des erreurs et des conceptions géographiques se sont ajoutées ou substituées la recherche sur les éléments symboliques (centralité de Jérusalem par exemple) et surtout une problématique de l'espace se situant dans une perspective d'histoire culturelle.

De même l'application au moyen âge — d'une façon parfois abusive — de la notion moderne du système « centre-périphérie », lié à l'apparition du capitalisme et de la conception américaine de la frontière, a contribué à renouveler les rapports entre un noyau central d'une chrétienté carolingienne puis féodale et ses marges celtiques, méditerranéennes, scandinaves et est-européennes.

L'attention portée à l'installation des ordres mendiants a également fait apparaître une stratégie de l'espace de leur part, du moins chez les deux principaux, les franciscains et les dominicains. Leur action s'exerçant surtout en milieu urbain, c'est le quadrillage de l'espace urbain par ces ordres et la répartition de cet espace entre eux qui ont été surtout mis en valeur, mais la constitution par les ordres de territoires d'influence en zones rurales recoupant plus ou moins l'espace de domination et d'attraction des villes sur les campagnes (*contado* italien) — telle la *predicatio* des dominicains — met en évidence une géopolitique globale de ces ordres.

Pareillement la réflexion sur le temps met en valeur la fécondité aussi bien des hypothèses de Marc Bloch sur la multiplicité des temps de l'histoire et principalement ses formes dans la société médiévale, que de la théorie de Fernand Braudel sur la longue durée. En témoignent les tentatives de mise en ordre du temps initiées par les moines et continuées par l'usage des cloches, la diffusion des calendriers manuscrits ou figurés, l'apparition au XIII^e s. de livres d'heures spécialement destinés aux femmes, le découpage régulier du temps diurne laïcisé, enjeu du pouvoir urbain et du pouvoir princier, grâce aux cloches des beffrois et des palais communaux, et finalement à la fin du XIII^e s., grâce à l'horloge mécanique. Le succès du roman dans la littérature à partir du XII^e s. instituait déjà un nouveau temps de la fiction lié à l'intrigue et au héros : initiation, aventure, vieillissement et mort. Ce style narratif faisait aussi apparaître de nouvelles représentations de la diachronie dans l'art.

Parmi les nouveaux thèmes polarisants de l'histoire médiévale, émergent également le *corps* et la *mémoire*.

Répondant consciemment ou inconsciemment au regret de Marc Bloch déplorant le peu d'intérêt prêté par les historiens aux « aventures du corps » et à l'article classique de Marcel Mauss sur les « techniques du corps », les médiévistes ont défriché une histoire du corps dans ses aspects d'anthropologie physique, de physiologie, de noséologie et d'épidémiologie (orientations liées aux grands progrès de la démographie médiévale et de l'histoire de la médecine), mais aussi dans ses significations symboliques et dans ses divers « discours ». Le discours symbolique concernant la lèpre ou la peste est devenu inséparable d'une étude « positiviste » de la maladie. Cette perspective anthropologique incluant histoire des représentations et histoire culturelle a enrichi l'étude des perceptions de la parenté, des visions des êtres surnaturels et de l'histoire des femmes, dont le corps est dérobé à « un regard empêché ». Les études sur la sexualité ont eu recours à un usage conjoint de l'histoire religieuse et de l'histoire sociale, unissant les conceptions théoriques, les prescriptions morales et les pratiques. Les usages métaphoriques du corps ont pris une place importante dans l'histoire religieuse, l'histoire politique et l'anthropologie historique. Les conceptions de l'Église et de la société comme corps mystique du Christ précédèrent et préparèrent la dévotion à l'Eucharistie, corps visible de Jésus qui s'épanouit au XIII^e s. avec l'institution de la Fête-Dieu, du *Corpus Christi* où se rencontrèrent théologie et pratique dévotionnelle. Ce fut l'objet d'études pionnières, encore en cours, ouvrant la voie à d'autres pratiques symboliques centrées autour du cœur et du sang, symboles dont le sens et l'importance s'accrurent à la fin du moyen âge central. De façon plus générale l'histoire des gestes au moyen âge a donné lieu à quelques travaux récents.

Exploitant aussi le fait souligné entre autres par Marc Bloch que le christianisme était une religion de la mémoire et de l'histoire, les médiévistes allemands exploitèrent en pionniers les *libri memoriales* qui dans un couvent et un ordre unissaient par les liens d'une dévotion commémorative les moines entre eux ou avec des laïcs. Ainsi se créaient ou se renforçaient les parentés spirituelles ou artificielles dont les anthropologues avaient appris l'importance aux historiens. La diffusion, à l'instigation de Pierre Nora, de la notion de « lieu de mémoire » rencontra un vif succès chez les médiévistes. À partir d'abord des sources telles que les nécrologes ou obituaires entretenant la mémoire des défunts et révélant la force des liens entre les vivants et les morts au moyen âge. Si la signification des monuments comme lieux de mémoire relevait d'une longue tradition, si son exploitation à propos de nécropoles ou de bibliothèques apparaissait d'une évidente pertinence, son application à des pratiques sociales comme le lien lignager ou dynastique, la constitution de généalogies, le choix des prénoms ou encore à propos de rites (sacres, couronnements, messe, liturgie, etc.), dépendait de problématiques nouvelles et renouvelait l'interprétation des documents/monuments. Le passage de la mémoire orale à la mémoire écrite offrait à certains médiévistes (Michael Clanchy par exemple) l'occasion de faire apparaître de nouveaux aspects du recours à l'écrit et de sa diffusion.

Face à la mémoire urbaine entretenue par des archives, des chroniques, des monuments, des institutions, des fêtes, apparaissait une mémoire rurale — soumise comme tout phénomène historique au changement — insérée dans les techniques agricoles, la forme des champs, l'habitat, les paysages autant que les coutumes. La fonction du droit comme gardien de la mémoire était renforcée par la constitution des codes de droit — en particulier de droit canonique avec la rédaction du *Décret* de Gratien et le recueil des *Décrétales* — et la mise par écrit du droit coutumier.

De façon générale ce regard nouveau sur la mémoire et l'histoire réunit des pratiques historiennes anciennes et nouvelles sous le concept novateur d'*usages du passé* : usages politiques, religieux, sociaux, culturels, sans qu'aucun de ces aspects ne puisse être jamais isolé. Quant à l'étude de l'historiographie médiévale, elle s'est transformée en une histoire de l'histoire qui va au-delà de la simple étude des conceptions de l'histoire. Elle analyse les motivations et les enjeux de la production historiographique de la mémoire, les foyers et les spécialistes de cette production : monastères et chroniques universelles, abbayes élaborant une histoire dynastique ou « nationale » dont Saint-Denis est le modèle, chroniques urbaines dont les notaires-chroniqueurs sont les auteurs exemplaires dans l'Italie du Nord, des clercs et de plus en plus des laïcs dans l'aire urbaine germanique des XIV^e et XV^e s. L'histoire n'étant pas une discipline d'enseignement et n'ayant qu'une présence secondaire indirecte et lacunaire dans l'enseignement universitaire, c'est par le biais de la constitution d'une histoire culturelle comme nouveau champ de l'histoire, qu'a émergé la notion de *culture historique* médiévale (Bernard Guenée). Plus encore l'histoire de l'histoire s'est orientée vers l'étude des *usages du passé* au moyen âge (par exemple le colloque de l'Institut Historique Allemand de Paris sur *Les princes et l'histoire* en 1996). Il faut enfin souligner les mutations profondes d'un genre historiographique particulier : la Vie de saint, l'hagiographie. Mise en cause depuis longtemps, la conception (longtemps remarquable et féconde des Bollandistes, mise à jour par certains travaux utiles récents comme ceux de Dom Jacques Dubois et Jean-Loup Lemaître), a cédé la place à une conception fondée sur l'évolution de la notion de sainteté (André Vauchez), sur les usages de la sainteté (Gábor Klaniczay) ou sur la cristallisation des structures, relations et pratiques sociales par la sainteté (Sofia Boesch Gajano):

4.3. Certains thèmes, en apparence des plus traditionnels, ont connu ces dernières années une véritable « résurrection », mais à la faveur, bien évidemment, d'une métamorphose des problématiques.

Les deux « résurrections » les plus remarquables nous semblent avoir affecté le champ de l'histoire politique et de l'histoire juridique. Telles qu'elles étaient écrites en général dans la première moitié de notre siècle, ces dernières ont été (et le plus souvent à juste titre), vivement critiquées par les *Annales* de la période 1929-1940. Disons, en simplifiant, que l'histoire politique était critiquée comme trop exclusivement institutionnelle, événementielle et trop marquée par les personnalités et par l'idéologie nationale, l'histoire juridique en revanche comme excessivement déconnectée du social.

Les prémices du renouvellement de *l'histoire politique* apparaissent dans le premier grand livre de Marc Bloch, *Les rois thaumaturges* (1924), dans les travaux de Percy Ernst Schramm sur les insignes et symboles du pouvoir (1954-1956) et dans le chef-d'œuvre d'Ernst Kantorowicz, *Les deux corps*

du roi (1957). Les travaux des deux premiers bouleversaient la conception du pouvoir monarchique par l'introduction des représentations de ce pouvoir, l'analyse de la symbolique et de l'imaginaire politiques. Kantorowicz remodelait la nature, les conceptions et le fonctionnement du pouvoir monarchique par le recours à la théologie, aux notions des droits romain et canon, à l'étude des métaphores politiques.

La nouvelle histoire politique se construit selon les concepts et les méthodes de l'anthropologie historique. L'effort pour constituer une anthropologie politique historique fut particulièrement efficace dans le domaine médiéval. L'exemple des pionniers fut continué par des colloques et des travaux sur les rites de sacre et de couronnement et sur le pouvoir monarchique. Le recours aux sociologues et aux anthropologues, l'analyse des rituels, l'ouverture sur le comparatisme extraeuropéen modifièrent et enrichirent la conception du pouvoir monarchique médiéval.

En accord avec les développements de la sociologie politique et de la politologie, la notion de *pouvoir* devint centrale et l'étude *du* politique se substitua à celle de *la* politique. L'intérêt pour les pratiques fit apparaître l'importance des *usages politiques* d'une grande partie des pratiques sociales et culturelles : stratégies politiques autour de l'histoire, de la sainteté, des images, des alliances matrimoniales, etc. L'étude des moyens du politique atténuait et fit presque disparaître l'opposition traditionnelle entre monarchie féodale et État monarchique moderne (dont la genèse fit l'objet de recherches et de réflexions approfondies). Notre conception de la nature de la monarchie en Angleterre, en France, en Aragon-Catalogne, à la fin du XII^e s. et au XIII^e s., en fut profondément modifiée. La perception du recours de ces monarchies aux formes et instruments féodaux pour bâtir l'État monarchique recula vers 1200 la réalisation des monarchies féodales et « féodalisa » la genèse de l'État moderne.

L'histoire juridique du moyen âge a elle aussi évolué sous diverses influences. On retiendra ici celle de Gabriel Le Bras qui en a lancé le renouvellement par la sociologie religieuse et qui a insisté sur la pénétration du droit canon, souvent innovateur, dans tout le réseau juridique. C'est un front pionnier qu'a exploré — au contact de la théologie — sous des formes souvent provocantes, un Pierre Legendre. Le droit romain médiéval lui-même n'est pas une simple renaissance du droit romain antique, mais un lieu de créativité juridique. Et emporté par la synthèse du droit médiéval, le droit coutumier, proche des gens, des lieux et des pratiques de la vie quotidienne a puissamment contribué à réconcilier l'histoire du droit avec la nouvelle histoire sociale. L'impact universitaire sur le droit a été cerné de façon approfondie. La diffusion dans l'ensemble de la société, selon les rôles et la place de chacun dans la hiérarchie de la société et du pouvoir, a été mise en valeur. L'imprégnation de cette société par la mentalité juridique a contribué à asseoir le droit comme fondement de l'ordre médiéval. Un ordre qui, à la lumière de ces nouvelles orientations de recherche des historiens du droit, a révélé son rôle dans la genèse du concept d'État de droit, fondateur de l'histoire politico-juridique contemporaine. Ces problématiques et ces travaux ont donné un riche contenu à cette idée d'un *Medio Evo del diritto* esquissée par Francesco Calasso dès 1954. En poursuivant sur cette lancée, des historiens rénovateurs, parmi lesquels — la tradition est ici respectée — les historiens italiens du droit ont joué un rôle de premier plan, avec notamment Ennio Cortese et surtout Paolo Grassi, ont construit une véritable anthropologie juridique et sociale du droit médiéval. Comme les historiens de la théologie ont ouvert de nouvelles perspectives en étudiant les exégètes médiévaux de la Bible, ces historiens du droit médiéval ont pu en définir l'évolution historique à travers les glossateurs.

4.4. C'est un même paradigme historiographique du regroupement, des liaisons transversales, des causalités multipliées et diversifiées que nous trouvons à l'œuvre dans le renouvellement de « secteurs » de l'histoire médiévale qui semblaient établis sur les bases et dans les frontières les plus immuables.

L'histoire intellectuelle a regroupé, en étudiant les relations entre les divers champs traditionnels et leurs interpénétrations, les histoires de la théologie, de la philosophie, des idées politiques. Elle a mis en lumière les liens entre les nouveaux intellectuels et la ville (Marie-Dominique Chenu, Jacques Le Goff), introduisant un point de vue sociologique dans l'histoire des universités considérées dans leurs structures et leurs pratiques corporatives liées à un effort pour reconnaître et promouvoir la notion de travail intellectuel. Elle a étudié les conséquences sur le savoir des nouvelles techniques intellectuelles et des modifications dans la production et les usages du livre. Elle a promu l'activité

de la philosophie à qui est reconnu davantage d'autonomie par rapport à la théologie et on a insisté sur l'importance des modèles et des apports arabes et sur la contribution intellectuelle des mystiques (Alain de Libéra). On a étudié les liens entre la politique et le savoir et l'émergence du savoir comme pouvoir en tirant les conséquences des thèses d'Herbert Grundmann sur la constitution d'une triade de valeurs et de pouvoirs : le *Studium* conquérant sa place à côté du *Sacerdotium* et du *Regnum*. On a souligné la percée réalisée au XII^e s. et au XIII^e s. par les idées de *nature* — avec la constitution d'une conception chrétienne de la nature, et de *raison*, du double point de vue de la *ratio* raisonnante et de la *ratio* calculatrice (Alexander Murray). On a décelé l'apparition de modes intellectuelles dont l'averroïsme et l'aristotélisme ont été les principales. On a révélé le développement de théories linguistiques (Constantino Marmo et Irène Rosier) aboutissant à la conception de « la parole comme acte ». En étudiant « l'introduction de la notion augustinienne de signe dans une sémantique aristotélico-boécienne » (Irène Rosier), dont Roger Bacon fut un des principaux artisans, on a défini une sémiologie médiévale qui conférait une allure toute moderne à certaines orientations de la linguistique et de la grammaire médiévales (Umberto Eco, Julia Kristeva, Constantino Marmo). On a rapproché l'esthétique et l'art de la scolastique (Erwin Panofsky, Umberto Eco, Hubert Damisch et la genèse médiévale de la perspective liée aux nouvelles théories d'optique). Le moyen âge a définitivement cessé d'être un âge d'obscurantisme et de vide philosophique !

Des évolutions analogues se sont manifestées simultanément dans les domaines, en apparence fort éloignés, de l'histoire rurale et de l'histoire urbaine.

L'histoire rurale, si elle a vu le reflux de l'idée de révolution agricole, a été, grâce à l'abandon de vues strictement juridiques, renouvelée par les perspectives sociales, l'étude minutieuse des techniques (Georges Comet) et les résultats de l'archéologie rurale qui a acquis droit de cité dans les études d'histoire rurale : fouilles pionnières, dans le sillage des archéologues polonais, de Jean-Marie Pesez, de Françoise Piponnier et de Gabrielle Démians d'Archimbault. Sous le lointain patronage du pionnier Marc Bloch l'étude de la forme des champs, des pollens fossiles, de l'outillage et des techniques, de la maison rurale, de son équipement révélé par les inventaires après décès, des *Wüstungen* (W. Abel, Maurice Beresford, Jean-Marie Pesez) a introduit dans cette histoire les conceptions les plus modernes d'étude du paysage, de l'environnement, de la culture matérielle, du village et des villageois (Robert Fossier). L'histoire rurale médiévale a conquis sa place dans l'histoire rurale de la longue durée.

L'histoire urbaine a donné lieu à un nombre considérable de travaux synthétiques et de monographies locales ou régionales qui ont aussi, le plus souvent selon les mêmes mutations de problématique, renouvelé un secteur qu'avait fortement marqué de son empreinte Henri Pirenne. Si la quête des origines nourrit toujours des controverses assez stériles, l'étude de la genèse urbaine a largement entamé les conceptions de Pirenne. La considération du fait urbain global (Adriaan Verhulst) a remplacé la recherche d'un facteur principal d'urbanisation, le rôle du renouveau commercial paraissant secondaire et tardif par rapport au développement artisanal (David Nicholas). L'étude des institutions urbaines a évolué vers celle du gouvernement de la ville (Albert Rigaudière). À côté de l'activité économique, l'activité culturelle, le rôle de la ville comme foyer de culture a émergé (Jacques Rossiaud). L'analyse de la genèse de l'espace urbain et l'étude de l'organisation autour de « points chauds » de cet espace ont montré tout ce que la topo-sociologie et le recours à une conception topo-politique de l'urbanisme pouvaient amener de renouvellement ici encore dans une perspective de longue durée (Jacques Heers, Enrico Guidoni, Élisabeth Crouzet-Pavan, Jacques Le Goff). L'archéologie a été une fois de plus un instrument de découverte et de réorientation des études urbaines.

Surtout, sans doute, la vision des *rappports entre ville et campagne* a-t-elle été profondément modifiée (Mélanges Adriaan Verhulst³). La notion trop juridique de « banlieue » a été englobée dans la notion plus riche et autrement significative de « territoire ». L'abandon de la conception de la ville médiévale comme phénomène échappant au système féodal et préparant sa destruction, pour une conception d'intégration (avec sa logique propre) de la ville dans la féodalité, a permis de redéfinir

3. *Peasants and Towns Men in Medieval Europe. Studies in honorem Adriaan Verhulst*, éd. J.M. DUVOSQUEL et E. THOEN, Gand, Snoeck-Ducaju/Zoon, 1995.

les rapports ville-campagne. Des méthodes d'étude quantitative (population, espace) plus modernes et mieux adaptées aux réalités médiévales ont abouti à la constitution d'une typologie urbaine mettant en valeur une nouvelle hiérarchie urbaine où se manifestait la fécondité du recours à la notion d'*échelles*. En même temps la considération du phénomène urbain global permet de définir un système urbain médiéval — selon des conceptions parfois trop systématiques, mais suggestives (V. Barel). Bref, l'histoire urbaine médiévale a largement bénéficié d'un effort multiple et souvent convergent pour « penser » ou, en tout cas, « repenser » la ville médiévale. L'étude de l'image de la ville (Chiara Frugoni) a permis de faire bénéficier la ville médiévale des avancées de l'histoire des représentations et de l'histoire de l'imaginaire.

C'est souvent à partir de l'histoire urbaine que s'est développée — stimulée par la vogue du concept dans la longue durée — une histoire des *marginiaux* (Bronislaw Geremek). Elle a été tantôt englobée dans des problématiques plus larges (l'étude des pauvres, à la suite de Michel Mollat) ou plus limitées (lépreux ou homosexuels révélés par John Boswell). Le plus intéressant est que cette étude s'est surtout orientée vers les mécanismes d'exclusion — processus globaux et dynamiques, évolutifs et, de façon à la fois plus limitée dans ses formes mais plus englobante dans son contenu, intégrant hérétiques et juifs (Robert Moore). On a pu ainsi mettre en valeur face à l'essor général de la chrétienté médiévale, le phénomène également général et contradictoirement lié à cet essor de la persécution et de l'exclusion. L'image d'un moyen âge à deux faces complémentaires en est résultée.

À cet égard si l'histoire des *juifs* a continué à être trop centrée sur le problème, d'ailleurs très enrichi, des rapports entre juifs et chrétiens (Gilbert Dahan, William Jordan) elle s'est orientée simultanément vers une étude *interne* des communautés juives (Aryeh Grabois, Gérard Nahon, Joseph Shatzmiller, Bernhard Blumenkranz).

Enfin, on n'en est plus, heureusement, à enfermer dans des catégories de sexe ou d'âge, définies *a priori*, l'histoire des femmes ou celle des enfants. C'est là encore la dynamique des rapports entre le masculin et le féminin (pour traduire sans trop la trahir la notion anglo-saxonne de *gender*), ou celle des groupes d'âge, de leurs fonctions sociales et rituelles, des valeurs qu'ils incarnent dans la société, qui retiennent aujourd'hui l'attention.

L'histoire des *femmes* et des *enfants* s'est ancrée dans une problématique novatrice de l'étude des silences des sources. Le repérage d'un « mâle moyen âge » (Georges Duby), enrichi par la mise en évidence d'une catégorie de « jeunes » (Jean-Claude Schmitt, G. Levi), a conduit à analyser pourtant les traces de femmes échappées à ces silences, surtout, évidemment, dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie (Christiane Klapisch-Zuber). Des sources judiciaires ont parfois permis d'étudier des situations, des problèmes et même des destins de femmes (en Provence : Rodrigue Lavoie, en Flandre : Myriam Greilsammer).

Pour les enfants, c'est avec un recours privilégié aux documents iconographiques et aux traités de pédagogie que les théories de Philippe Ariès sur l'enfant comme non-valeur dans les sociétés du moyen âge et des premiers Temps Modernes ont été battues en brèche (Pierre Riché, Dominique Alexandre-Bidon). Cette révision de l'histoire des enfants n'est pas toujours convaincante, faute notamment d'avoir bien distingué l'attention aux enfants dans les pratiques et les attitudes négatives à l'égard de la valeur « jeunesse ». Une étude précise des processus et de la chronologie de cette indéniable promotion de l'enfant et de l'enfance à la fin du moyen âge est en cours (D. Lett).

5. Pour une nouvelle formation des chercheurs.

5.1. L'évolution de la science historique ne se limite pas à l'émergence de nouveaux thèmes de recherche et de nouvelles questions. Changent aussi les instruments conceptuels et pratiques que l'historien met en œuvre pour tenter de répondre à ces questions. Les traditionnelles « sciences auxiliaires de l'histoire » restent indispensables à la formation de l'historien. Sur le simple plan technique, elles ne suffisent plus à répondre aux besoins, en particulier du fait du développement de l'informatique dans tous les domaines. Mais surtout, elles ne satisfont plus aux exigences du « métier d'historien » tel qu'il s'est défini intellectuellement au cours du demi-siècle écoulé. Avant trônait l'Histoire, entourée de ses servantes. Aujourd'hui, c'est seulement à l'écoute des autres sciences sociales que l'histoire peut jouer son rôle, c'est-à-dire contribuer à l'intelligence de la

transformation des sociétés dans le temps. Tel est le sens de toutes les stratégies de collaboration qu'on observe entre disciplines, même si les proclamations d'intention l'emportent souvent sur les rapprochements véritables.

Une première forme d'interdisciplinarité est interne à l'histoire médiévale : elle consiste dans la collaboration, telle qu'elle a été prônée et largement pratiquée au Centre d'Études Médiévales de Poitiers ou lors des Semaines de Spolète, entre médiévistes historiens de la société, des institutions, du droit, de la littérature, de l'art, etc. Il faut souhaiter que ce type d'échanges devienne vraiment la règle et que les secteurs qui ont le plus tendance à camper sur leurs traditions propres — l'histoire du droit, l'histoire des sciences, l'histoire de la musique — bénéficient d'une même évolution en s'ouvrant plus aux savoirs voisins et inversement suscitent davantage la curiosité des autres historiens.

L'interdisciplinarité « externe » n'est pas moins souhaitable; dans la tradition universitaire française, le mariage de l'histoire et de la géographie est d'ailleurs une tradition si bien ancrée qu'elle risque de faire oublier d'autres combinaisons aussi utiles et légitimes. Ce vieux couple aurait besoin de sang neuf, celui de l'anthropologie sociale et culturelle, de la sociologie, de la linguistique, de la sémiologie, de la biologie, etc.

Marc Bloch déjà avait formulé des vœux analogues, qui n'ont en dépit du temps écoulé rien perdu de leur actualité. Cela est d'autant plus vrai qu'ils sous-tendent, aujourd'hui comme hier, un projet encore plus ambitieux, mais qui est loin d'être réalisé : celui de l'histoire comparée, plus précisément d'une histoire comparée des sociétés européennes dans la longue durée. L'histoire comparée est la plus difficile qui soit, en raison de la multiplication des savoirs qu'elle suppose. Mais c'est peut-être la seule véritable histoire, puisqu'elle seule peut faire comprendre la relativité, dans l'espace et le temps, des formes d'organisation des sociétés humaines. *Les sociétés médiévales ne peuvent pour leur part se comprendre qu'en tant qu'elles ont constitué un système de relations, avec des degrés d'intensité évidemment variables, entre chrétiens d'Occident, chrétiens d'Orient, juifs, musulmans.* Qui pourrait nier que le souci d'une intelligence plus complète de ces relations ne vise pas qu'à satisfaire notre curiosité, mais répond aux sollicitations que le présent adresse à l'histoire : comment imaginer dans le monde actuel, dans une Europe qui retrouve comme autant de vieux démons les conflits inter-religieux ou inter-ethniques, meilleure défense et illustration de l'histoire et de son utilité civique ?

5.2. Il ne sert à rien d'évoquer les ambitions d'une histoire renouvelée si on ne se préoccupe pas des moyens pratiques de les réaliser et des obstacles qui s'y opposent. Les études médiévales en France ont acquis un capital considérable d'innovation et d'inventivité, qu'il leur faut transmettre aux nouvelles générations de chercheurs. Mais leur développement pâtit aussi d'entraves très sérieuses qui se font sentir à plusieurs niveaux.

C'est un tel jugement contrasté qu'inspire pour commencer l'état des publications scientifiques, si essentielles à l'avancée et à la diffusion des connaissances. Les revues, dont certaines toutes nouvelles, les collections d'ouvrages, avec là aussi, chez plusieurs éditeurs, le développement ou l'apparition de nouveaux projets, sont des signes encourageants, malgré les difficultés chroniques de l'édition. Mais on s'inquiète aussi de l'évolution des publications du Centre National de la Recherche Scientifique et plus généralement de l'édition des sources, bien moins active en France que dans les pays voisins. Les raisons en sont multiples : elles tiennent au faible prix accordé à une édition de textes dans un *curriculum vitae* universitaire, mais aussi, et d'abord, à l'insuffisante préparation de chercheurs à ce type de travaux. Mais là encore, le bilan est loin d'être seulement négatif : les quatre cents volumes et plus des « Sources Chrétiennes », comme la collection des Belles Lettres, sans parler des traductions de textes médiévaux chez plusieurs éditeurs, mettent à la disposition des chercheurs comme d'un public plus large un matériel considérable.

Mais il est à craindre que l'offre soit de moins en moins à la hauteur de la demande : une institution aussi précieuse, originale et singulière sur le plan international que l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes se trouve aujourd'hui étranglée par la pénurie des moyens matériels et des recrutements de nouveaux chercheurs, alors qu'elle devrait pouvoir jouer un rôle fédérateur dans l'ensemble des recherches fondamentales en histoire médiévale.

En amont, on l'a dit, se pose aussi le problème de la formation des jeunes chercheurs. On ne peut que s'inquiéter de plus en plus de la méconnaissance croissante des langues anciennes, de l'insuffisance

— qui du reste n'est pas nouvelle en France — de l'apprentissage des « sciences auxiliaires » de l'histoire à l'Université, des difficultés d'accès pour les étudiants à de véritables bibliothèques de recherche, de la sacralisation du moule uniforme de l'agrégation, de l'insuffisance de l'ouverture aux sciences sociales, etc. Il faudrait s'assurer que les étudiants qui se destinent à la recherche historique connaissent plusieurs langues étrangères et puissent, grâce à des bourses plus nombreuses, séjourner tous une année au moins à l'étranger durant leurs études.

Car la recherche en histoire médiévale en France souffre aussi d'une tendance excessive au repli sur soi, au « provincialisme » hexagonal. On en trouve les signes dans le choix que font les médiévistes de leur terrain de recherche et plus encore dans une certaine méconnaissance de la recherche qui se fait à l'étranger. Que le même grief puisse être adressé à bien des écoles étrangères n'est évidemment pas une excuse... Si, en s'aidant de l'Annuaire de la Société des Médiévistes, on classe par zones géographiques, chaque fois que cela est possible, les pôles d'intérêt des chercheurs, on constate sans étonnement que, pour l'Occident (hors Byzance et l'Islam), la France, très largement en tête, puis l'Europe en général et l'Italie, en troisième lieu l'Espagne, sont plutôt bien traitées. L'Allemagne aussi fait depuis quelques années l'objet d'études plus nombreuses, sans nul doute grâce à l'action exemplaire de la Mission Historique de Göttingen. En revanche, la Scandinavie, l'Europe Centrale et même l'Angleterre — où les chercheurs français se comptent sur les doigts d'une main ! — sont scandaleusement délaissées. Pourquoi ne pas mener pour l'histoire de ces pays européens la politique volontariste qui a fait ses preuves en Allemagne ?

Les contraintes matérielles et la proximité des sources manuscrites déterminent largement cette géographie de la recherche. Sur leur propre terrain, les médiévistes français rencontrent d'ailleurs bien des chercheurs étrangers, en particulier américains : de telles rencontres et la connaissance des travaux des uns et des autres (on pense ici spécialement à l'abondance depuis quelques années des travaux américains de très grande qualité sur la France du XII^e s. ou sur l'État monarchique de la fin du moyen âge), et à l'occasion de réelles collaborations, ont des effets très bénéfiques. L'informatisation qu'on a déjà évoquée et, allant de pair avec elle, l'internationalisation des réseaux de communication, renforceront encore ces liens. Rien ne peut remplacer pourtant l'expérience directe et concrète d'un séjour d'enseignement et de recherche à l'étranger. Le nombre considérable des médiévistes étrangers qui séjournent tous les ans en France peut servir d'exemple. La plupart sont américains : c'est pour eux une nécessité et une tradition. Mais les jeunes chercheurs allemands sont également plus nombreux en France que leurs homologues français en Allemagne. Et les Japonais travaillant sur l'Europe médiévale sont de plus en plus présents.

5.3. Peur du dépaysement ? Obstacles de la langue ? Évoquons surtout les contraintes de plus en plus écrasantes qui pèsent sur les enseignants de l'Université et les privent aujourd'hui d'une grande part de la liberté nécessaire à la recherche fondamentale. La sacro-sainte préparation aux concours, à laquelle tendent tous les efforts des enseignants de l'Université comme des étudiants, n'est pas peu responsable de cet état de fait, qui est propre à la France. Marc Bloch en dénonçait déjà les inconvénients à son époque, alors que le mal était loin d'atteindre les proportions qu'on lui connaît aujourd'hui ! Il est indispensable que les universitaires qui le souhaitent puissent consacrer plus de temps à leurs recherches, notamment à l'étranger, une des solutions étant, contre la tendance actuelle, de multiplier les détachements de plusieurs années au Centre National de la Recherche Scientifique ainsi que les échanges de postes entre chercheurs et universitaires. Mais la seule solution raisonnable serait d'instituer enfin, comme c'est le cas dans tous les autres pays occidentaux, la règle de l'année sabbatique, condition d'une plus grande mobilité et d'une alternance de la recherche et de l'enseignement, sans lesquelles une recherche féconde et de qualité deviendra de plus en plus difficile.

Enfin, à la faveur d'échéances qui pourraient s'avérer favorables si on sait en tirer parti, on pourrait repenser l'ensemble du dispositif de la recherche et de la formation à la recherche en histoire médiévale. L'une de ces échéances concerne le déménagement en 1997 de la Bibliothèque Nationale de France, avec le maintien, rue de Richelieu, du Département des Manuscrits. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour organiser autour de ce pôle prestigieux, avec la collaboration de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, de l'École des Chartes, des Grands Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, et des Universités, un Centre d'information et de

formation où chercheurs français et étrangers ainsi que jeunes chercheurs en cours de thèse pourraient participer à des séminaires, assister à des conférences, et bénéficier de tous les moyens informatiques et télématiques de transmission des données scientifiques. En tablant sur des institutions déjà existantes, qui devraient seulement accepter de collaborer en ce lieu, la réalisation d'un tel projet ne serait pas coûteuse. Gageons qu'elle permettrait au moins de prendre la juste mesure de l'évolution des études d'histoire médiévale en France et à l'étranger, et d'apporter quelque remède à ses principales faiblesses⁴.

Jacques LE GOFF

Jean-Claude SCHMITT

Groupe d'Anthropologie Historique de l'Occident Médiéval

École des Hautes Études en Sciences Sociales

54, boulevard Raspail

F - 75270 PARIS Cedex 06

4. Un tel projet a été soumis en mars 1995 aux responsables des institutions concernées par les historiens médiévistes, membres de la section 32 du Comité National de Recherche Scientifique. Cette initiative est jusqu'à présent restée sans réponse.